

Approches inductives II

François Guillemette

Volume 28, Number 2, 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1085269ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1085269ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour la recherche qualitative (ARQ), Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

1715-8702 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Guillemette, F. (2009). Approches inductives II. *Recherches qualitatives*, 28(2), 1–3. <https://doi.org/10.7202/1085269ar>

Introduction

Approches inductives II

François Guillemette, Ph.D.

Université du Québec à Trois-Rivières

Dans ce numéro, on trouve la deuxième série de textes sur les approches inductives¹. Ces articles sont regroupés sous ce thème d'abord et avant tout parce que, dans tous les cas, le développement de l'interprétation est réalisé, au moins en partie, à partir des données. C'est là l'essentiel de l'induction. En effet, celle-ci est fondamentalement une ouverture à l'inédit, une attention à ce qui peut être découvert à partir du vécu. L'induction constitue une maïeutique, c'est-à-dire, pour employer un langage métaphorique, un travail qui favorise davantage une naissance qu'une construction. En amont des approches inductives, il y a ce que l'on pourrait appeler un préjugé favorable ou une considération positive *a priori* des données empiriques fournies par les acteurs sociaux qui vivent les phénomènes étudiés. Ces données empiriques sont la substance même de toute recherche scientifique; l'induction en fait le point de départ de la démarche et le critère de pertinence pour toutes les étapes et tous les aspects de la recherche. Dans un autre vocabulaire, on parlera d'une centration sur les sources et d'un développement de l'analyse qui part des sources tout en y demeurant toujours attaché.

Souvent, les approches inductives sont définies apophatiquement, c'est-à-dire dans une clarification de ce qu'elles ne sont pas. Alors, elles sont définies en opposition aux approches déductives par lesquelles on applique à des données empiriques des explications théoriques élaborées préalablement et indépendamment de la collecte des données. Les articles de ce numéro illustrent tous comment l'avancement des connaissances et l'originalité sont favorisés lorsque le chercheur cesse, au moins temporairement, de faire son analyse à partir de cadres d'interprétation pour laisser place à une concentration sur les données et sur ce qui en émerge. L'ouverture prend alors la forme d'une

suspension des référents théoriques, des connaissances et des expériences du chercheur.

Par ailleurs, on trouve dans tous les articles de ce numéro des propositions de démarches méthodologiques itératives qui se transforment au fur et à mesure de la collecte des données. Cette spécificité méthodologique est aussi généralement associée aux approches inductives parce que celles-ci exigent non seulement une grande flexibilité dans la méthodologie générale, mais aussi une adaptation des méthodes aux nécessités qui émergent du « terrain ». La meilleure illustration de cet aspect de l'induction est certainement l'échantillonnage théorique qui consiste à choisir les échantillons de situations étudiées non seulement au fur et à mesure de l'avancement de la recherche, mais aussi en fonction de ce qui va effectivement permettre au chercheur de mieux comprendre ce que les données manifestent comme phénomène. L'exemple de l'échantillonnage théorique comme méthode typiquement inductive nous aide à voir que les autres aspects méthodologiques peuvent constamment être ajustés aux résultats progressifs de l'analyse des données.

Du premier au dernier article, on passe au travers d'une grande diversité d'exemples de recours à l'induction dans la méthodologie des projets de recherche. En méthodologie de la théorisation enracinée (MTE)², l'induction préside en quelque sorte toutes les prises de décisions méthodologiques selon le critère de l'*emergent-fit*, c'est-à-dire de l'adéquation des instruments et des étapes de recherche à ce qui émerge progressivement des données. Il arrive aussi que l'approche inductive ait une place beaucoup moins importante dans un projet de recherche, mais elle conserve toujours sa fécondité ne serait-ce que lorsqu'elle permet de laisser émerger une ou deux catégories qui causent des surprises stimulantes pour les chercheurs.

Le premier article, qui porte sur l'induction en MTE, présente les différentes facettes de la dimension inductive de cette approche. L'article suivant, celui d'Alain Colsoul, apporte un éclairage original sur des dispositifs méthodologiques inspirés de cette même méthodologie. Il y montre notamment des liens avec d'autres approches de recherche. Stéphanie Lavoie et moi-même présentons un article qui a été rédigé à partir d'un texte lauréat d'un prix d'excellence de l'Association Canadienne pour la Formation des Enseignants (ACFE). Nous avons voulu fournir une illustration de la pertinence du choix de la MTE en rapport à la question de recherche.

Par la suite, l'article de Katia Angué présente de manière théorique les spécificités de cette approche particulière qu'est l'abduction de Pierce. On

trouve dans son texte des analyses très fines sur l'articulation de l'induction et de la déduction dans l'abduction.

Le texte de Sylvie Harvey et Jean Loisel sur la recherche développement fait suite à l'article de ces mêmes auteurs publié dans le numéro 1 du volume 27. Alors que, dans le premier article, les auteurs clarifiaient les termes et les définitions reliées à cette approche, ici ils proposent en détail une démarche méthodologique en prenant soin d'expliquer les enjeux, les phases et les procédures de celle-ci. Ces deux textes comblent assurément un vide et répondent avec pertinence aux besoins des étudiants gradués et des chercheurs qui veulent faire de la recherche appliquée dans cette voie. L'approche proposée comporte deux dimensions : d'une part, le développement et, d'autre part, la recherche sur ce développement. C'est dans la seconde dimension que l'on voit clairement le caractère inductif de l'approche, notamment parce que cette recherche est itérative et parce que l'analyse se fait progressivement au fur et à mesure de la collecte des données.

L'article de Joëlle Morissette et de Serge Desgagné propose une analyse originale de ce qui se passe dans des groupes de collaboration, notamment dans le vécu relationnel des groupes de discussion. Un texte inspirant pour les chercheurs qui ont à analyser des données issues de groupes. Dans le champ de la recherche collaborative, les auteurs proposent des voies méthodologiques en cohérence avec les fécondités de l'induction pour la coproduction de savoirs.

Par la suite, la revue présente avec fierté le texte lauréat du prix Jean-Marie Van Der Maren 2009 dont l'auteure est Lilyane Rachédi. Son texte est un résumé de sa thèse de doctorat réalisée dans le domaine de la recherche interculturelle. Enfin, Jean-François Dragon présente le récit d'une expérience de recherche très intéressante, lui aussi dans un contexte de recherche interculturelle.

Notes

¹ La première série a été publiée dans le numéro 2 du volume 26.

² Il existe plusieurs propositions de traduction de l'expression *Grounded Theory* en français. Par ailleurs, on voit de plus en plus, en anglais, l'expression *Grounded Theory Methodology*. Nous avons choisi de traduire en français par l'expression « méthodologie de la théorisation enracinée ».

François Guillemette est professeur au Département des Sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et président de l'Association pour la Recherche Qualitative.